

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ET LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS du conseil de la
Ville de Warwick tenue le 14 décembre 2020, à 19 heures 30 par visioconférence.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,
Étienne Bergeron,

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller,

Martin Vaudreuil,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire,
madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi
présente.

ACCEPTATION/TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS :

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état
d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix
(10) jours;

CONSIDÉRANT QUE le décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020 prolonge
cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours, soit jusqu'au
18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020,
de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que toute séance peut
se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer
immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance
doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen
permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants
et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la
population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente
séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers
municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à
la séance par visioconférence Zoom;

2020-12-01BG EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et
résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les
membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par le service
de visioconférence Zoom.

Adoptée.

**ADOPTION/BUDGET DU FONDS D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021 :**

2020-12-02BG Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le budget du fonds d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 soit adopté tel que présenté ci-dessous :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
FONDS D'ADMINISTRATION

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS :

▪ Taxes	6 173 438 \$
▪ Paiement tenant lieu de taxes	142 877
▪ Transferts, subvention gouv. et autres	782 429
▪ Services rendus	355 331
▪ Impositions de droits	455 000
▪ Amendes et pénalités	21 000
▪ Intérêts	44 015
▪ Autres revenus	42 366

TOTAL 8 016 456 \$

CHARGES :

▪ Administration générale	1 078 385 \$
▪ Sécurité publique	1 349 223
▪ Transport	1 649 456
▪ Hygiène du milieu	1 480 104
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire	474 378
▪ Loisirs et culture	1 170 427
▪ Frais de financement	105 293
▪ Remboursement en capital	324 200

SOUS-TOTAL 7 631 466 \$

▪ Activités d'investissement	233 490 \$
▪ Affectation fonds réservés carrières et sablières	178 500
▪ Affectation surplus	(27 000)

TOTAL 8 016 456 \$

QUE le budget soit publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet.

Adoptée.

**ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES
2021 - 2022 - 2023 :**

2020-12-03BG Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021 - 2022 - 2023, tel que décrit ci-dessous :

**ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES
2021 - 2022 - 2023 : (SUITE)**

2021

Administration.....	12 500 \$
Voirie.....	57 700
Parcs et terrains de jeux.....	86 500
Sécurité publique.....	34 310
Loisirs et culture.....	11 580
Bâtiment.....	30 900

2022

Pavillon Baril.....	500 000
Éclairage terrain de balle.....	100 000
Voirie.....	400 000
Construction d'une nouvelle station d'eau potable.....	5 000 000

2023

Travaux d'eau potable, d'égouts et de voirie.....	4 000 000
Voirie.....	400 000
Transport.....	200 000

TOTAL

10 833 490 \$

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2020-12-04BG À vingt heures trois, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président